



Forum: Dépannage

Topic: Console de récupération

Subject: Re: Console de récupération

Publié par: Anonyme

Contribution le : 01/02/2009 20:55:07

Pour compléter la réponse de Doc, la validation se fait aussi hors bios par le numéro série du processeur, N° de série du(es) disques durs, le numéro de série du volume où est installé Windows : Exécuter / Cmd / dir = nombre hexa généré aléatoirement au formatage de la partition sous la forme ABCD-1234.

XPInfo de Licenturion permet par exemple de savoir sur une machine avec un Windows enregistré quels périphériques ont été utilisés pour la génération du code final d'enregistrement, 8 parmi 10.

Les machines « de marque » genre Dell, HP ne nécessitent pas toujours d'enregistrement, probablement codé dur sur le CD d'install.

Rappel : on peut changer au maximum 5 hardwares de la machine, après il faut se réenregistrer, au bon vouloir de MS.